

**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT SCOLAIRE ET CULTUREL EN AFRIQUE**  
**Association loi 1901 déclarée d'intérêt général**

Martine CAMUS  
Le Clos Saint Jean  
17, rue de Compiègne  
60350 ATTICHY

Attichy le 2 novembre 2017

Tél : 03.44.42.21.87  
Port : 06 67 38 96 33

email : [martinecamus2@sfr.fr](mailto:martinecamus2@sfr.fr) email : [adsca@neuf.fr](mailto:adsca@neuf.fr)

Chers amis,

Chaque année à cette époque nous avons pour habitude de relancer nos donateurs afin de réaliser notre mission , permettre à des enfants démunis d'apprendre à lire, à écrire et de les accompagner sur les chemins de l'école.

Aujourd'hui, la mission de Bertoua au Cameroun s'est terminée en juin. L'association a respectée l'engagement 2013 d'apporter son aide trois années supplémentaires à cette entité afin de lui permettre d'acquérir la pleine autonomie. Par ailleurs, il avait été décidé d'apporter un concours au Congo malheureusement des évènements tragiques ne nous ont pas permis d'engager une collaboration avec cette autre entité. De plus, nous avons tenté d'assurer la succession de notre association mais en vain.

Dans ce nouveau contexte lors de notre assemblée générale en mai 2017, il a été décidé d'arrêter notre association au 31 décembre 2017.

Toutefois, nous ne pouvions pas en rester là , sans vous informer de la situation et souligner combien notre combat a porté ses fruits, comme en témoigne la réussite de nombreux enfants.

C'est grâce à votre précieux soutien, que nous avons pu réaliser ensemble depuis 12 ans cette œuvre humanitaire « accepter que le petit existe et puisse bénéficier d'une scolarité. »

Aussi, si vous portez un intérêt particulier à la poursuite de l'oeuvre, il demeure l'enseignement que dispensent les petites Soeurs de Guinée. Pour cela, il suffit de faire vos dons auprès de la Congrégation Saint Jean en indiquant l'affectation de votre don à savoir « **scolarisation des enfants pauvres de Guinée.** »

Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour cette solidarité fraternelle et universelle. Encore merci au nom de tout le conseil d'administration.

La Présidente,

Martine Camus

.....  
..... **Aidez à poursuivre la scolarisation des enfants pauvres de Guinée**

**Oui, je soutiens la mission de scolarisation des enfants pauvres de Guinée par les petites Soeurs de Saint Jean.**

Veillez trouver, ci-joint, mon versement par chèque bancaire ou postal d'un montant de .....€\*  
(à l'ordre de la Congrégation Saint Jean et je bénéficie d'une réduction d'impôts.)

Nom, Prénom ou société : .....

Adresse : .....

Code Postal: ..... Ville : .....

Important pour éviter des frais d'envois bien vouloir indiquer votre adresse email : .....

**Pour les particuliers**, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : un don de 50 € = 33 € d'économie d'impôt. (coût réel : 17 €)

**Pour les entreprises**, réduction d'impôts de 60% du don et dans la limite de 5 0/00 du chiffre d'affaires HT.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, établi à l'ordre du titulaire du chèque, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus. Coupon à retourner : **Congrégation Saint Jean RIMONT 71390 FLEY**